



Compte rendu Assemblée Générale Ordinaire du 11/09/2019 20h00 salle Jean Carmet, Mûrs-Erigné

Présents :

Élus : Mr Normandin (Vice Président CCLLA), Mr Fallempin, membre de droit, groupe de travail CCLLA écoles de musique), Mme Favry (membre de droit, adjointe à la culture, mairie de Mûrs Erigné), Mr Prono (maire-délégué de Juigné sur Loire, commune des Garennes sur Loire)

Adhérents : 50 personnes signataires.

Membres du CA : Gilles Briodeau, Annie Prono, Corinne Beaumont, Isabelle Desportes, Vincent de Paul Humeau, Emilie Belamy, Céline Brenon

Membres du corps professoral et Direction de l'école : Marie Rochefort, Elisabeth Sudolski, Eric Pansini, Séverine Vidal, Jean-François Désiré, Franck Durand, Christophe Malinge, Anita Rannou, Céliane Xavier, Benjamin Belliard, Cécile Piccin, Guillaume Rossard.

Excusés ou absents:

Élus et membres des entités partenaires: Mr Schmitter (Président CCLLA), Mr Pavillon (conseiller départemental), Mme Guglielmi (conseiller départemental), Mme Nouvellon (membre de droit, mairie de Mûrs érigné), Mr Colas (membre de droit, maire Soulaines sur Aubance), Mme Chevalier (référente culture, musique à la CCLLA), Mr Coiffard (maire Mûrs Erigné), Mr Arluison (maire des Garennes sur Loire), Mme Hervé (maire-déléguée St Jean des Mauvrets), Mme Jamois (membre de droit, les Garennes sur Loire), Mr Boulouard (resp. service culture, département de Maine et Loire), Mr Lebel (resp groupe travail culture et musique CCLLA)

Membres du CA : Philippe Hédir, Sylvain Genouvrier

Membres du corps professoral : Olivier Gervais, Katia Roullier Barbier, Bénédicte Lacore, Sylvain Rousseau, Guillaume Pain, Christian Ouvrard, Denis Ouvrard, Annaïg Plasse.

Autres partenaires invités: Mr Picard, école de musique de Brissac, Mr Bureau, école de Chalennes, Bertrand Loiseau, école de Beaulieu.

Rédacteur: A.Prono

- **En introduction**, la Présidente d'AccorDance, Mme Prono, remercie chacun pour sa présence, notamment les élus qui assistent à cette AGO.

Elle resitue Accordance dans son contexte:

- Une école ancrée sur 2 sites d'enseignement (Mûrs -Érigné et Juigné sur Loire (commune des Garennes sur Loire)
- Une école ancrée géographiquement sur 2 collectivités de territoire (la CCLLA et la communauté urbaine)
- Une école en convention avec 5 partenaires financiers (le Département, la CCLLA, les mairies de Mûrs, des Garennes sur Loire et de Soulaines sur Aubance)
- Une école qui présente la richesse d'enseigner musique ET danse: à ce titre, elle a été reconnue comme Pôle Ressource par le Département. Sa mission est de porter des projets

culturels multiformes (musique, danse, théâtre) à l'échelle du territoire de la com com CCLLA.

Ces soutiens sont pour Accordance des signes forts qui nous permettent d'envisager l'avenir avec une relative sérénité.

1. Bilan moral

Marie Rochefort, Directrice de l'école, présente le bilan d'activités 2018/2019, et les projets 2019/2020

→ Nous en retenons les éléments suivants pour les activités 2018/2019 :

- Bon bilan des inscriptions pour cette année écoulée : 366 familles, 459 élèves (219 musiciens, 257 danseurs, et 17 enfants musique +danse)
- Une équipe forte de 20 professeurs
- Une année 2018/2019 riche en événements musique et danse, notamment:
 - Concert avec l'orchestre à cordes des Mauges
 - Présentation avec l'ensemble clap tap (percussions)
 - Auditions,
 - Spectacles interécoles (Rock XP, Maestro: théâtre et musique)
 - Concert printanier (avec enfants des écoles)
 - Concert de fin d'année (adultes)
 - Galas de danse de Mûrs et des Garennes sur Loire

→ Pour l'année à venir, plusieurs projets (inter écoles) sont annoncés..!

- Projet guitares avec les artistes Gaedic Chambrier et Thibault Cauvin, en lien avec les médiathèques du territoire et les programmations culturelles (Mûrs)
- Projet flûtes
- Projet Swing (danse) , avec l'artiste Stan Laferrière
- Projet avec la compagnie "les ongles noirs": musique introduite dans une présentation d'Ulysse transposée au 21ème siècle.

2. Bilan financier

V de Paul Humeau, trésorier-adjoint, présente le bilan financier de cette 3ème année de vie d'Accordance

Il souligne que les familles cotisent à hauteur d'environ 55% du budget global, tandis que les subventions représentent 41 % de ce même budget. Nous notons que les "charges de personnel" représentent à elles seules 84.5 % des dépenses.

Le solde annuel 2018/2019 est positif , à hauteur de 19 444 euros.

Prendre en compte les éléments suivants // cet "excédent":

- Les subventions de la CCLLA sont en évolution (planification sur les 5 ans à venir)
→l'objectif est d'harmoniser les tarifs entre les 4 écoles du territoire, pour proposer à terme une diminution des charges pour les familles.
→A ce jour, l'école fonctionne avec au moins 1500 heures annuelles de bénévoles: il devient difficile de demander à des bénévoles de gérer une association d'une telle dimension sans soutien "professionnel".
→Nous avons ainsi fait le choix d'embaucher une secrétaire comptable, qui nous apporte une aide précieuse dans la prise en charge des dossiers: nous avons prévu une augmentation cette année de son volume horaire pour arriver à 10h hebdomadaire. Ceci représente un coût.
- Nous avons bloqué ces dernières années tout investissement en instruments, vu le contexte évolutif en attente. Nous allons pouvoir désormais envisager ces investissements.
- Et enfin, nous avons quelques professeurs très anciens, qui avancent en âge.. et qui vont demander dans les 2 ou 3 ans à venir un départ à la retraite: ces départs sont assortis d'une somme conséquente en euros pour notre trésorerie.

- ***En ce qui concerne le budget prévisionnel 2019/2020:***

→Dans la mesure où plusieurs familles ne sont pas encore passés se réinscrire, nous avons décidé d'attendre la fin septembre pour construire un budget prévisionnel.

*Comme l'an dernier, au vu des inscriptions réalisées début septembre, nous constatons que l'effet des tarifs selon le QF CAF induit du "manque à gagner". Cette 1ère approche demandera à être affinée. Ceci étant, nous ne reviendrons pas en arrière, car nous estimons que cette pratique de tarif selon le QF facilite indéniablement l'accès à la musique pour les familles moins aisées.

Nous notons que la com com a un plan de financement croissant sur les 5 années à venir, qui a été validé au niveau du conseil communautaire (fin 2018): cette montée en puissance de l'aide de la com com est la bienvenue!!

Grâce à ce soutien, et à celui de nos autres partenaires, dont le fort soutien de Mûrs érigné, nous avons modernisé nos outils informatiques (gestion des familles, gestion des finances) , pour compléter l'embauche de notre secrétaire.

- ***Approbation des bilans, moral et financier?***

→Validation à l'unanimité par les votants.

3. Présentation des membres du conseil d'administration et appel à candidatures nouvelles.

Conseil d'administration actuel pour AccorDance 2018/ 2019:

- Présidente: Annie Prono
- Trésoriers: Gilles Briodeau et Vincent de Paul Humeau
- Secrétaires: Emilie Belamy et Isabelle Deportes
- Responsables danse: Emilie Belamy et Laetitia Grossi
- Référente communication (mailing, facebook): Céline Brenon
- Référente organisation festivités: Corinne Beaumont
- Référents techniques: Sylvain Genouvrier et Philippe Hédir
- Correspondante OMSCLAS (office municipal Mûrs Érigné Sport, Culture, Loisirs et Action Sociale): Emilie Belamy

► Membres sortants ?

- Laetitia Grossi et Sylvain Genouvrier ont quitté notre territoire
- Céline Brenon et Corinne Beaumont souhaitent quitter le CA

► Membres entrants ?

Un appel est fait à l'assemblée.

Nous avons "besoin" de personnes pouvant s'impliquer même ponctuellement dans la vie de l'école.

Plus particulièrement recherché en compétence: comptabilité..., secrétariat.

Des feuillets sont proposés pour que des volontaires éventuels nous rejoignent

→19 personnes ont répondu, plutôt pour des interventions ponctuelles, mais ceci est encourageant!

Les élections pour le nouveau bureau se dérouleront lors du prochain CA le vendredi 4 octobre à 20h, dans les locaux de l'école de musique et danse de Mûrs Éigné.

► Les "membres de droit" (représentants des entités partenaires) : pour mémoire, les membres de droit sont les suivants, au sein de l'école Accordance:

- Pour la com com: Mr Fallempin
- Pour la mairie de Mûrs: Mme Favry et Mme Nouvellon
- Pour la mairie des Garennes sur Loire: Mme Jamois
- Pour la mairie de Soullaines sur Aubance: Mr Colas

Δ Composition du nouveau bureau et CA *(suite à élections faites au CA du 4/10/2020)*

- Présidente: Annie Prono
- Trésoriers: Vincent de Paul Humeau et Gilles Briodeau
- Secrétaires: Emilie Belamy et Isabelle Deportes
- Responsables danse: Emilie Belamy
- Référent technique: Philippe Hédér
- Correspondante OMSCLAS (office municipal Mûrs Éigné Sport, Culture, Loisirs et Action Sociale): Emilie Belamy

4. Intervention des élus présents

► **Mr Prono**, maire-délégué, Juigné sur Loire :

Mr Prono remercie l'équipe pour le travail fourni. Il donne quelques éléments complémentaires dans le domaine du projet de reconstruction des salles des Cordiers, replaçant bien ce projet dans une réflexion globale "projet culturel des Garennes sur Loire". Le projet avance, lentement mais sûrement..

Compter un lancement des travaux en début 2020

► **Mme Favry**, adjointe à la culture à la mairie de Mûrs Érigné :

Mme Favry remercie Accordance pour son rayonnement sur le territoire. Elle exprime sa satisfaction de voir un tel partenariat mis en place entre AccorDance et la programmation culturelle de Mûrs Érigné.

► **Mr Normandin**, Vice Président CCLLA:

Mr Normandin souligne la qualité du programme d'Accordance. Il rappelle qu'un DLA (dispositif local d'accompagnement) a été mis en place pour aider les 4 écoles du territoire à travailler sur un projet de "groupement d'employeurs" . Ce travail aura été utile pour que les écoles se découvrent mutuellement et envisagent des rencontres régulières.

Toutefois, la priorité a été posée pour travailler sur l'harmonisation des tarifs, dans la mesure où toutes les familles du territoire doivent pouvoir avoir accès à l'enseignement musical dans des conditions équitables, ce qui n'est pas le cas à ce jour.

Au cours de son exposé, Mme Rochefort a présenté les professeurs présents aux parents.

Mme Prono les remercie d'être là ce soir. Ce temps de rencontre est un temps fort dans l'année. Il est important pour les familles de faire connaissance avec le groupe des professionnels à qui ils confient leurs enfants tout au long de l'année.

Un verre de l'amitié clôture cette assemblée générale